



## Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 19 avril 2023, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.  
Les décisions ci-après ont été prises :

### **I- Mesures normatives.**

Sous cette rubrique, il a été adopté le décret portant échelonnement indiciaire dans les grades des corps des personnels des Eaux, Forêts et Chasse.

### **II- Communications.**

#### **Dédommagement des personnes affectées par la mise en œuvre du Projet d'Accès Durable et Sécurisé du Bénin à l'Energie Électrique.**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, la composante « Accès Durable et Sécurisé à l'Energie Electrique » prévoit d'atteindre un taux national d'électrification de 75% d'ici à 2025, à raison de 50% en milieu rural et 90% en milieu urbain.

Les infrastructures à réaliser consistent notamment en la construction de lignes ou de postes de transport dans certains départements et affecteront plusieurs propriétés privées.

C'est pour cette raison que le Conseil a marqué son accord pour le dédommagement des personnes recensées et instruit les ministres concernés de veiller à la bonne conduite des opérations y relatives.

### **III- Rencontres et manifestations internationales.**

Il a été autorisé la participation du Bénin, du 8 au 13 mai 2023 à Windhoek, en Namibie, à la 10<sup>ème</sup> conférence sur l'enseignement et l'apprentissage et à

la 12<sup>ème</sup> table ronde de la Fédération africaine des agences de régulation de l'enseignement.

Fait à Cotonou, le 19 avril 2023,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,



Edouard OUIN-OURO.